

# Parc national des Calanques

## Orientation 02 AA: Apaiser les interactions Homme/nature

[...]

- **AIRE D'ADHÉSION ? Mesure n°11 : Adapter les politiques de développement durable aux enjeux de solidarité écologique**

Toutes les politiques ou projets en lien avec le développement durable ne sont pas forcément adaptés à tous les espaces d'un Parc national. Ainsi, à titre d'exemple, l'implantation d'éoliennes sur des mâts d'une hauteur supérieure ou égale à 12 m n'est pas compatible avec les orientations de l'Aire d'adhésion. En effet, cela va à l'encontre des principes suivants :

- protéger les populations patrimoniales d'oiseaux et de chauves-souris trouvant refuge ou venant se nourrir dans le cœur et les espaces naturels proches,
- ne pas dégrader la *signature paysagère* remarquable de la côte et des espaces naturels plus continentaux.

Pour les équipements de taille inférieure, l'incidence sur le paysage et les espèces patrimoniales pouvant être affectées devra être déterminée avant une éventuelle autorisation d'implantation.

Le territoire littoral et périurbain du parc national est caractérisé par une forte concurrence en termes d'usages du sol. Afin de ne pas ajouter de pression sur les espaces agricoles et naturels, les installations de production photovoltaïque implantées au sol sont interdites (et soumises à déclaration préalable et à permis de construire).

Dans le respect des règles d'urbanisme et du patrimoine architectural, les installations solaires sur les bâtiments (photovoltaïques ou thermiques) seront encouragées par l'Établissement Public.

### Rôle de l'Établissement public

Apporte son aide technique aux maîtres d'ouvrage pour garantir la meilleure intégration des projets.

Réalise des guides méthodologiques.

# Parc national des Calanques

## Contributions attendues des communes adhérentes

Associant l'EPPN à l'élaboration des projets d'aménagements ou d'activités s'inscrivant dans le développement durable.

## Principaux autres partenaires à associer

Services de l'État, ADEME.  
Collectivités locales.  
Opérateurs privés.

Mesure s'appliquant à toutes les vocations de l'Aire d'adhésion

[...]

Page 119 de la Charte PNCal

Référence ID de l'article : #2678  
Auteur : Alicia Lambert  
Dernière mise à jour : 2014-06-04 15:28